

Rapport annuel des activités 2010-2011



LA RÉSIDENCE
**CARPE
DIEM**
INC.

www.crccarpediem.ca

Mot du président

Le Conseil d'administration de la Résidence Carpe-Diem Inc. n'a pas chômé lors de la dernière année. Si la plupart des dossiers importants ont touché des enjeux purement administratifs, le Conseil d'administration a toujours été soucieux de respecter et d'être à l'image de la philosophie d'action développée par notre ressource. Il est clair que son conseil d'administration a également adopté une approche plus communautaire et qui est davantage centrée vers la participation de tous et toutes.

Plus que jamais, je suis très fier de faire partie du Conseil d'administration. La vie d'équipe que nous avons développée est très humaine et conviviale, et j'espère ardemment que malgré les défis qui nous attendent, nous saurons conserver nos particularités.

En tant que président du Conseil d'administration, je veux souligner le travail magistral accompli par mon prédécesseur Monsieur Alain Jutras. Celui-ci fait partie du cercle restreint des hommes engagés et passionnés.

Assurer la présidence d'un organisme communautaire, c'est un défi qui ne s'apprend pas dans les livres. Cela se vit au quotidien, dans les actions, les projets, les rencontres qui permettent de mieux nous comprendre. Notre équipe est mieux structurée, notre organisme a atteint le degré de maturité nécessaire à son développement.

Je veux aussi souligner le travail colossal réalisé par notre directeur général Monsieur Sylvain Touchette ainsi que le comité de direction.

En terminant, Je suis donc confiant que la prochaine année sera à l'image de celle-ci, dynamique et engagée.

Au nom du conseil d'administration, je vous introduis donc à ce rapport pour l'année 2010-2011.

Gaétan Ennis, président du conseil d'administration

< Si tu crois que l'aventure est dangereuse, essaye la routine, C'est mortel...>
(Paulo Coelho)

Rapport annuel des activités 2010-2011

Cette année une attention particulière a été accordée au bilan de nos 20 ans. En effet, dès l'automne dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, nous nous sommes posé cette question : Après 20 ans où est La Résidence Carpe Diem et où veux-t-elle aller ?

Ce moment de réflexion et d'échange concernant notre implication dans la collectivité Lavalloise nous aura servi de tremplin dans le processus d'instauration de notre prochaine planification stratégique prévue pour le printemps 2012 : notre rôle, notre implication dans la communauté et l'impact que nous produisons.

Le positionnement stratégique souhaité par les membres du conseil d'administration est que l'on accroisse notre rayonnement au niveau du territoire de Laval.

Au cours de cette année nous avons priorisé l'appréciation de notre environnement interne et l'analyse de notre environnement externe. En effet, concernant notre environnement interne, nous avons fait une analyse en profondeur de nos postes de dépenses en fonction de la grille du per diem et une révision complète de nos contrats de services. Cette appréciation nous a permis d'obtenir un bilan précis de notre organisation et de mieux saisir ce qui fonctionne bien et ce que l'on a à améliorer. Également, concernant notre environnement externe, nous avons visité plusieurs ressources à-travers le Québec afin d'avoir la meilleure lecture possible de ce qui se fait en justice pénale et d'estimer nos pratiques en regard du « marché ». Conséquemment à notre évaluation et avec la contribution de l'ensemble du personnel, nous avons réalisé un guide regroupant nos meilleures pratiques.

Également, en plus de maintenir nos contacts avec plusieurs organismes de la collectivité de Laval, nous sommes impliqués auprès des conseils d'administration du Centre d'Intervention en Délinquance Sexuelle et de la Maison Dominique. Une approche a été faite auprès du Centre de Développement Communautaire de Laval afin d'évaluer les possibilités de devenir membre de cette association, nous sommes en attente d'une réponse.

Par ailleurs,

- les rénovations commencées il y a plusieurs mois, ont été terminées à la grande satisfaction de tous.
- Un nouveau système téléphonique a été installé
- Plusieurs démarches ont été faites afin d'acquérir un nouvel immeuble ayant une vocation multi-services
- Nous avons mis fin à notre contrat d'enquête communautaire avec le SCC considérant sa faible rentabilité et le manque d'intérêt du personnel à poursuivre le contrat

- La formation du personnel et les rencontres de perfectionnement sont toujours au centre de nos préoccupations et ont été ciblées afin d'initier un mouvement dynamique au sein de la corporation. Voici les diverses formations et/ou évènements de ressourcement qui ont été suivis entre juillet 2010 et juin 2011 :
 - Anglais
 - RCR
 - Témoignage à la cour
 - Clientèle Autochtones
 - Troubles de la personnalité
- nous avons accueilli encore cette année des stagiaires en provenance des diverses maisons d'enseignement collégial et universitaire.
- Comme à chaque année, nous avons accordé une attention particulière à l'organisation d'activités afin de créer une dynamique de rapprochement professionnel entre les divers participants. Ainsi, certaines activités ont été réalisées tels : une activité de golf, un souper des Fêtes, une activité de Noël. Également, les membres du conseil d'administration se sont rencontrés lors des réunions régulières du conseil (5) ainsi qu'à maintes reprises lors de comités d'étude portant sur divers sujets et également lors d'un souper au cours de la période des fêtes.

Finalement, l'année 2010-2011, nous aura permis de prendre le pouls de notre environnement correctionnel, de s'auto-évaluer en termes de pratique professionnelle et de "mettre la table" en vue de l'instauration de notre prochaine planification stratégique. Tous les membres de la corporation ont investi beaucoup de temps et d'énergie, chacun à sa façon, pour contribuer à l'édification d'une corporation dynamique répondant aux besoins de sa clientèle. Nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé au cours de nos premiers vingt ans, et nous envisageons nos prochains vingt ans avec beaucoup d'optimisme et de détermination.

- Finalement, voici un bref survol des principaux évènements qui ont marqué le développement de Carpe Diem :
 - ✚ 1991 : Début de l'aventure avec l'ouverture de la ressource (Capacité d'accueil de 25 clients régulier)
 - ✚ 1993 : Fermeture envisagée (faible référence)
Accréditation syndicale
 - ✚ 1995 : Faibles références
Signature de la 1^{ière} convention collective
 - ✚ 1996 : Accueil de nouveaux clients SLpc, PE
Capacité d'accueil augmentée (↑30 clients)
Rénovation et ajout de chambres
 - ✚ 96/99 : Plusieurs activités de financement
 - ✚ 1997 : Contrat EC
1^{ière} approche avec SCQ
 - ✚ 1998 : Fondation du programme Praxis (jeu pathologique)
 - ✚ 2000 : Rénovation des planchers des aires communes.

- ✚ 2003 : Faibles références (références frileuses)
2^{ème} approche avec SCQ
- ✚ 2004 : Achat de l'immeuble actuel (845 Lippmann)
Changement des fenêtres
- ✚ 2005 : Virage sans fumée
Démarche d'une 1^{ère} planification stratégique
Départ du DG
- ✚ 2006 : Embauche d'un nouveau DG
- ✚ 2007 : Implantation du PSC (surveillance de 290 clients)
Contrat SCQ de 3 places hébergement
Accueil de nouveaux clients en LOAR et OSLD
Début des phases de rénovation
1^{ère} phase de restructuration (programme Havi / gestion des ressources humaines et façon de faire)
Achat d'un serveur et modernisation du parc informatique
- ✚ 2009 : 2^{ème} phase de restructuration (gestion des ressources humaines)
Implantation du programme d'appréciation des contributions
- ✚ 2011 : Achat d'un nouvel immeuble

HÉBERGEMENT

L'année 2010-2011 s'est inscrite dans la continuité et a contribué à solidifier davantage nos acquis. Ainsi, la programmation clinique s'est assurée de consolider les différentes thématiques offertes au CRC depuis maintenant trois ans. La réponse des clients est favorable, tout autant que la responsabilisation qui s'ensuit.

Le travail d'équipe est encore à l'avant-scène et la pierre angulaire de l'encadrement et du soutien offert à nos résidants. Chaque membre du personnel bénéficie d'un horaire variable lui permettant d'allier vie professionnelle et vie personnelle. Pour que ce genre de projet fonctionne, il est impératif de faire preuve de responsabilité, de respect et de collaboration. C'est ce que chaque membre du personnel s'applique à faire si bien que nous ne pouvons que souhaiter la continuité de ce programme.

Cette année encore, le CRC a accueilli plusieurs stagiaires. Une en criminologie, deux issues du collège Montmorency, huit du collège Ahuntsic, quatre du programme de sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais, une en secrétariat et finalement une en service social de la France. Cette générosité professionnelle a un prix. Cela demande énormément de disponibilité et d'organisation de la part de tout le personnel. Cela demande également de la coordination et démontre l'importance d'un bon travail d'équipe.

Très peu de mouvement de personnel a été remarqué cette année. Nous avons dû procéder à l'embauche de deux cuisiniers afin de remplacer Madame Nicole St-Jean qui est présentement en maladie. Ensuite Émilie Brindle est partie en congé maternité et remplacée par Kateri Tremblay. Nous sommes donc fiers de constater la stabilité de notre personnel, et ce, depuis maintenant plusieurs années.

Au niveau de l'infrastructure, nous avons complété les principales rénovations que nous devons effectuer afin de rendre le Centre conforme. Ainsi, la réfection des douches, salle de lavage et salles de bains a été complétée en décembre 2010. Nous venons tout juste de rafraîchir la salle de conférence (peinture) et nous aménagerons deux nouvelles chambres (5 lits) dans les prochaines semaines. L'acquisition de la nouvelle bâtisse nous permettra également d'entreposer certains objets libérant ainsi de la place au CRC.

La dernière année financière peut donc être qualifiée de très positive dans la mesure où tous et chacun auront contribué à l'atteinte de nos objectifs corporatifs.

1. Profil de la clientèle et occupation (CRC)

Taux d'occupation

Pour la quatrième année consécutive, nous terminons l'année financière avec un taux d'occupation supérieur à 100 %. En effet, après avoir atteint les 102 % l'an dernier et 107 % il y a deux ans, nous terminons la présente année avec un taux moyen de 101 %.

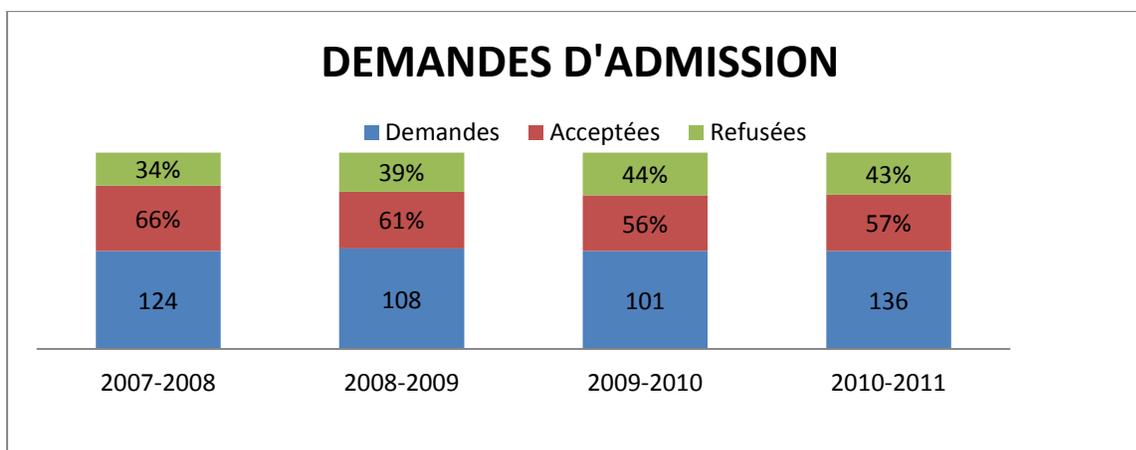
L'abolition des cas d'examen expéditif au début de l'année 2011 laissait entrevoir une certaine baisse au niveau des références les premiers mois suivant son entrée en vigueur. Considérant que nous recevions environ le 5^e de nos clients dans le cadre de ce programme, nous estimions possible d'en subir les effets au cours de l'été 2011. Cependant, le fait que nous avons peu de départs prévus cet été et que nous avons offert plusieurs dépannages à des résidants en libération conditionnelle totale et en libération d'office, nous a en quelque sorte permis de passer au travers cette période sans trop de difficultés. Tout cela est maintenant derrière nous, les détenus fédéraux devant désormais se mériter une libération conditionnelle comme c'était le cas avant l'entrée en vigueur de cette loi.

Références

SCC

En terme de références, nous enregistrons une augmentation de 25 cas par rapport à l'an dernier ce qui s'avère notre meilleur taux des quatre dernières années. Nous avons accepté 57% des dossiers qui nous ont été soumis, sensiblement la même proportion que les années antérieures. Il faut cependant préciser que plusieurs demandes ont été effectuées pour des admissions de cas d'assignation à résidence, des dossiers que la grande majorité des CRC refusent. Nous sommes disposés à faire notre part afin de libérer les CCC, mais il faut demeurer prudent afin de ne pas mettre en péril le climat positif que nous maintenons au CRC depuis de nombreuses années. C'est dans cette optique que chacun de ces dossiers est évalué.

Les perspectives demeurent excellentes au niveau de l'occupation de la résidence. Un ajout de 5 places rendu possible suite au déménagement du Directeur général et de la secrétaire de direction, nous permettra sans aucun doute de pouvoir contrer les mois plus difficiles en acceptant plus de résidants à d'autres moments de l'année. Cette marge de manœuvre est appréciée et rend la gestion des arrivées et départs beaucoup plus agréable. Elle nous permet également de poursuivre notre objectif qui est d'offrir à un maximum de détenus engagés la possibilité de faire leur stage transitionnel au CRC Carpe Diem.

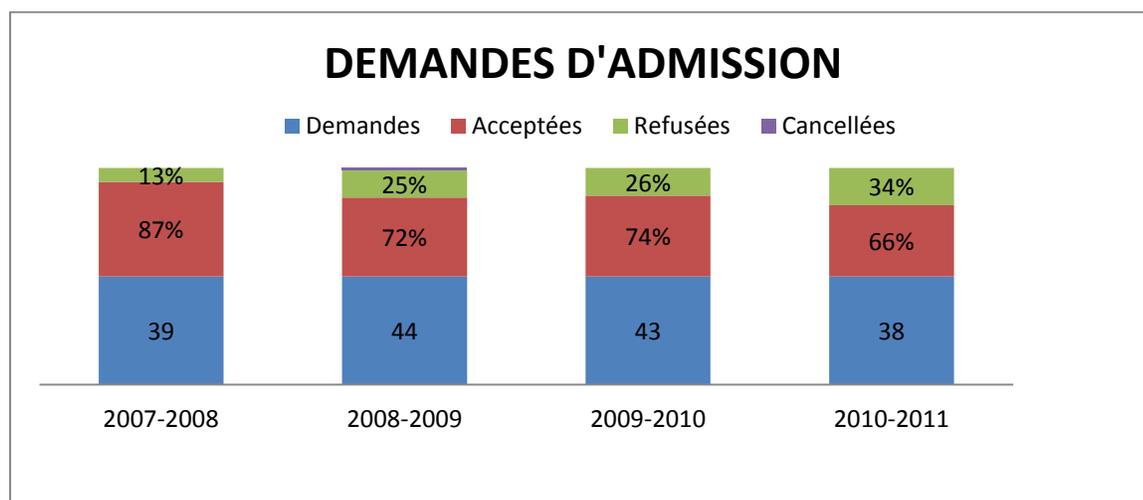


Références

SCQ

La référence avec nos partenaires provinciaux demeure stable dans l'ensemble. Nous avons reçu seulement cinq références de moins que l'an dernier. Nous avons accepté 66% des dossiers, une légère diminution par rapport à l'an dernier. Nous demeurons optimistes que nous réussirons à remplir notre contrat dans un avenir rapproché. Nous sommes présentement à planifier l'ajout d'un lit superposé dans la chambre réservée aux clients provinciaux. Cela nous permettra de se dégager une marge de manœuvre. Ainsi, lorsque nous serons à pleine capacité, nous pourrions malgré tout accepter un client supplémentaire ce qui permettra de combler les jours où nous étions en deçà de notre contrat.

2007 -2008 : 39 demandes (34 acceptations (87 %), 5 refus (13 %))
2008-2009 : 44 demandes (32 acceptations (73 %) 11 refus (25 %) 1 annulée (2 %))
2009-2010 : 43 demandes (32 acceptations (74 %) 11 refus (26 %))
2010-2011 : 38 demandes (25 acceptations (66 %) 13 refus (34 %))



Statut du résident à son arrivée

SCC

Le statut de nos clients fédéraux à leur arrivée se définit comme suit :

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-11
Semi-liberté régulière :	43 %	34 %	44 %	59%
Semi-liberté P.C.E.T. :	40 %	25 %	39 %	18%
Placement extérieur :	5 %	6 %	7 %	5%
LOAR. / OSLD :	7 %	22 %	5%	10%
Dépannage / LCT CH :	5 %	13 %	5 %	8%

Le changement le plus important au niveau du statut de nos résidants à leur arrivée au CRC s'avère l'augmentation des cas de semi-liberté régulière (15%) jumelé à la diminution des cas de semi-liberté projet (21%). Peu de raisons peuvent justifier ce changement, chaque cas étudié par la CLCC étant unique et présentant ses particularités. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une tendance. Il se pourrait fort bien par exemple, que l'abolition de la procédure d'examen expéditif incite la CLCC à octroyer plus de semi-liberté projet dans la prochaine année. L'autre statistique intéressante touche les cas de LOAR qui ont augmenté de 5%. Considérant la volonté du SCC de mettre en place un cadre financier afin de soutenir les CRC dans leur ouverture à accepter plus de cas de LOAR, il ne serait pas surprenant que cette statistique augmente encore l'an prochain.

SCQ

Concernant notre clientèle provinciale, nous avons cette année accueilli 8 nouveaux résidants le même nombre que l'an dernier et il y a deux ans. Deux nous sont arrivés sous un statut probatoire, 4 en libération conditionnelle, 1 en sursis et 1 en permission de sortir.

Encore une fois cette année nous constatons que le principal problème avec la clientèle provinciale nous vient du fait que la CQLC sort difficilement les détenus de prison. Malgré que nous ayons accepté 25 des 38 cas étudiés, seulement 8 ont abouti au CRC. Cette problématique est encore étendue à la grandeur de la province. Malgré cet état de fait, nous sommes persuadés que la situation va continuer d'évoluer positivement. Tous sont conscients de cette problématique et de nombreuses initiatives sont mises de l'avant afin de trouver des solutions. Nous maintenons notre participation à la table régionale de prestation de service et plusieurs rencontres ont lieu chaque année avec le service de probation de Laval. Nous avons également participé à la journée Porte ouverte à la prison de St-Jérôme et notre agent de liaison est en contact régulier avec la majorité des prisons de notre région.

Provenance de la clientèle

SCC

Tout comme l'an dernier, la grande majorité de nos clients nous arrivent des institutions à sécurité minimum (26 cas sur 38). Dix (10) nous proviennent des médiums, un (1) des maximums et un (1) des CRC/CCC et/ou de la communauté (LCT, LO).

SCQ

Nos clients provinciaux nous sont arrivés de St-Jérôme (5), du CDM (2) et du CDQ (1)

Type de délit

SCC

	07-2008	08-2009	09-2010	10/11
Homicide :	41 %	47 %	29 %	24%
Drogue :	29 %	25 %	16 %	26%
Vols qualifiés :	15 %	9 %	24 %	21%
Introduction par effraction :	3 %	3 %	5 %	2%
Délinquance sexuelle :	5 %	4 %	16 %	6%
Fraude :	0 %	3 %	5 %	11%
Séquestration;	3%	3 %	0%	0%
Autres :	2 %	3 %	5%	10%
(Voies de fait (5) - Vol (1) - Tentative de meurtre (1))				

Cette année on remarque une augmentation de nos résidants purgeant une sentence relative au trafic de drogue et ceux condamnés pour fraude au détriment de ceux ayant commis des agressions sexuelles et ceux condamnés pour vols qualifiés et homicides. Cette statistique n'est guère surprenante si l'on tient compte de l'orientation prise par nos gouvernements de légiférer davantage pour les délits de fraude. Quant au trafic de drogue, il faut croire que les opérations policières à grande échelle effectuées au cours des dernières années donnent des résultats probants.

Il est quand même important de noter que c'est une deuxième année consécutive où l'on dénote une baisse au niveau des homicides. Nous l'avions prévue dans notre rapport annuel l'an dernier considérant que plusieurs de nos sentences-vie étaient sur le point de terminer leur séjour.

Point à noter, les clients ayant séjourné au CRC au cours de la présente année financière ont été condamnés pour un crime à connotation violente dans une proportion de 61% comparativement à 69 % l'an dernier et 63 % il y a deux ans. Une donnée somme toute assez stable d'une année à l'autre.

SCQ

Délinquance sexuelle :	1 Résidant	0 Résidant
Drogue :	3 ``	4''
Introduction par effraction :	1 ``	0 ''
Vols :	2 ``	0 ''
Autres :(Ext. 1 / Men. Mort 1)	0 ''	2 ''
Violence conjugale:	1 ``	0 ''
Voies faits :	0 ``	2 ''

La majorité de nos clients provinciaux ont commis des crimes relatifs aux drogues (4). Par contre, contrairement aux années antérieures la moitié d'entre eux (4) ont été sentenciés pour des crimes à connotation violente.

Sentences

SCC

	2007-2008	08-2009	09-2010	10-2011
Moins de 5 ans :	54 %	39 %	63%	49%
Entre 5 et 10 ans :	8 %	8 %	8%	15%
Entre 10 et 15 ans :	7 %	4 %	0%	6%
Entre 15 et 20 ans :	0 %	1 %	0%	0%
Plus de 20 ans :	2 %	4 %	0%	4%
Sentence vie :	29 %	44 %	29%	26%

Cette année, 49% de nos clients fédéraux purgent une sentence de moins de cinq ans comparativement à 63% l'an dernier. Un nombre important purgent une sentence de plus de dix ans (36%) dont 26% une sentence vie.

SCQ

	2007-2008	08-2009	09-2010	10-2011
Probation :	1 Résidant	2 Résidants	2	1
Moins de 1 an :	3 ``	5 ``	0	0
Entre 1 an et 2 ans moins un jour :	3 ``	2 ``	5	7
Sursis :	1 ``	1 ``	1	0

Concernant nos clients provinciaux, comme l'année dernière, nous constatons que la grande majorité a été condamnée à une sentence de plus d'un an, ce qui explique en partie pourquoi nous avons tout de même réussi à maintenir un taux d'occupation provincial raisonnable malgré que la CQLC sorte peu de détenus. Ceux que nous avons eus sont demeurés un temps relativement long pour une clientèle provinciale.

Occupationnel

SCC

	07-2008	08-2009	09-2010	10-2011
Travail :	73 %	78 %	66 %	63%
Études :	3 %	7 %	8 %	5%
Rech.d'emploi :	5 %	3 %	10 %	18%
Bénévolat :	14 %	6 %	11 %	9%
Maladie, retraite :	2 %	6 %	5%	5%

Encore une fois cette année, la majorité de nos résidants ont travaillé la majeure partie de leur séjour, une statistique qui se maintient dans le temps. Le fait demeure qu'encore cette année plus de 68% de nos clients fédéraux étaient soit sur le marché du travail ou aux études et que 14% étaient soit en maladie, à la retraite ou effectuaient du bénévolat. Avec le vieillissement de la population carcérale, il ne serait pas étonnant de voir cette statistique augmenter au fil des prochaines années.

	2009-2010	2010-2011
Travail :	4 Résidants	7 Résidants
Études :	0 ``	0 ``
Rech. d'emploi :	4 ``	1 ``
Bénévolat :	0 ``	0 ``
Maladie, retraite :	0 ``	0 ``

Concernant nos clients provinciaux, ils ont majoritairement terminé leur séjour en occupant un emploi ce qui est très positif.

Âge

SCC:

	07-2008	08-2009	09-2010	10-2011
Entre 20 et 29 ans :	17 %	6 %	15 %	8%
Entre 30 et 39 ans :	27 %	30 %	26 %	21%
Entre 40 et 49 ans :	34 %	25 %	28 %	33%
Entre 50 et 59 ans :	19 %	28 %	21 %	33%
Plus de 60 ans :	3 %	11 %	10 %	5%

Plus de 71% de nos clients fédéraux ont plus de 40 ans, une statistique qui semble vouloir se maintenir année après année.

Pour nos clients provinciaux, la majorité a entre 35 et 45 ans

Fin de séjour

Comme les années antérieures, la très grande majorité de nos clients quittent le CRC en fin de séjour suite à la réussite de leur stage. Cette année on dénote 7 suspensions au fédéral et 2 au provincial, la plupart du temps pour manque de transparence, bris de condition ou non-respect du programme. On ne dénote aucune récidive autant au provincial qu'au fédéral. Deux (2) libertés illégales ont été constatées au fédéral contre aucune au provincial. Nous sommes donc encore satisfaits de constater que la très grande majorité de nos clients quitte le CRC en fin de séjour avec une recommandation positive de notre part.

Conclusion/hébergement

La dernière année financière peut encore une fois être qualifiée de très positive où la majorité de nos objectifs en terme de taux d'occupation a été atteint. Le climat au CRC est positif, le personnel est stable et la référence est au rendez-vous. Nous demeurons dans une position enviable de par notre vocation, notre territoire et l'expertise développée au fil des ans. C'est donc avec optimisme que nous pouvons poursuivre notre mission.

Programme de suivi communautaire

Suivi des opérations :

Le PSC est rendu dans sa cinquième année d'opération. Pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, la consolidation du PSC s'est poursuivie et une vitesse de croisière a été maintenue. En cours d'année, nous avons assumé les suivis de plus de 300 dossiers, pendant quelques mois, ce qui a fait en sorte que notre moyenne annuelle a été tout près de 99% de notre contrat de 290 dossiers. Ainsi nous avons pu maintenir notre contrat de 290 dossiers avec les SCQ.

Au niveau des opérations, l'horaire variable mis en place l'année précédente a été maintenu et continue de très bien fonctionner, offrant davantage de flexibilité aux employés pour organiser leur travail tout en conciliant travail/famille, ce sans diminuer la qualité du travail et la productivité. Toujours au niveau des opérations, une nouveauté est survenue alors que le PSC Carpe Diem a accueilli une première personne effectuant un stage, de septembre 2010 à mars 2011, dans le cadre du baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal. L'expérience a été concluante, de sorte qu'au printemps 2011, une nouvelle étudiante a effectué un pré-stage dans notre organisme, en vue de son stage qui sera actualisé entre septembre 2011 et mars 2012. D'autre part, dans le cadre des suivis, les agents de surveillance ont commencé à donner les thématiques du programme HAVI à certains clients. Parmi les clients, certains ont démontré une collaboration et une bonne participation, alors que dans d'autres cas, le programme n'a pu être poursuivi en raison de l'absence des clients aux rendez-vous ou dû à leur non collaboration. À ce propos, nous continuons les démarches pour mieux adapter la formule de nos thématiques à la réalité de nos clients. Autre point dans le cadre des suivis, nous avons maintenu les visites aux domiciles des clients ou dans certaines de leurs ressources ; il faut toutefois rappeler qu'étant donné l'imprévisibilité de la clientèle, nous n'effectuons des visites que chez les clients en qui nous pouvons avoir confiance au niveau de la sécurité.

Au cours des dernières années, nous faisons mention d'une situation qui prévalait dans toute la province, alors que nous constatons un nombre grandissant de dossiers dont la cote était « Élevé » et « Très élevé », dossiers qui nécessitaient plus d'une rencontre par mois et occasionnaient une surcharge rendant difficile pour les organismes de rencontrer le standard de suivi tel que stipulé dans nos contrats. En février 2010, des moyens de pression avaient été mis en place par l'ASRSQ, lesquels avaient duré environ deux mois, jusqu'à ce que survienne une entente temporaire entre les parties. La situation s'était un peu résorbée temporairement, mais nous constatons que le nombre de dossiers cotés « Élevé » et « Très élevé » continue toujours de dépasser de façon significative le 9% prévu dans les ententes entre les SCQ et les organismes à contrat. Pour Carpe Diem, le nombre de ces dossiers est actuellement d'environ 30% alors que dans certaines régions, le nombre peut dépasser les 50%. Nous avons eu l'information que les discussions se poursuivent au niveau du comité provincial, entre l'ASRSQ et le Ministère de la sécurité publique, et que certains changements à ce sujet pourraient peut-être survenir en avril 2012.

Concernant les discussions de cas entre les agents de probation et les agents de surveillance communautaire, les agents du PSC continuent de se rendre au bureau de probation pour effectuer les revues de charge de cas avec les agents de probation. Nous continuons de procéder au moyen d'ordinateurs portables et de clés USB, ce qui s'avère le plus pratique dans les circonstances. De plus, suite à des ententes signées entre les divers bureaux de probation et diverses ressources de la province, la fréquence de ces rencontres a été revue à l'automne 2010, afin de régulariser le processus. Ainsi, afin d'avoir un calendrier plus régulier, s'agençant avec la période des vacances, les discussions sont maintenant effectuées à tous les quatre mois, ce qui fait en sorte qu'elles reviennent maintenant toujours aux mêmes mois de l'année, ce qui simplifie la planification des rencontres. De plus, le nombre de ces rencontres démontre être bien suffisant, d'autant plus que les agents de surveillance communautaire et les agents de probation se parlent régulièrement au téléphone et à chaque fois que survient une situation particulière.

Opérations, statistiques et profil de la clientèle:

- Comme à chaque année précédente, environ 30% des clients manquent leurs rendez-vous (soit qu'ils ne se présentent pas ou appellent pour le reporter) ; ils sont rappelés et recédulés si rejoints, sinon, rédaction de bris ou manquement acheminé à la cour. Cette moyenne s'avère être une constante qui se répète chaque année. Par exemple, pour 2010-2011, nous avons eu 2610 rencontres où le client s'est présenté, contre 1191 absences pour lesquelles d'autres démarches ont dû être effectuées, soit pour joindre le client et reprendre la rencontre, ou soit pour produire un rapport de manquement.
- Principaux délits : Vol, complot, fraude, recel, proxénétisme, enlèvement, extorsion, harcèlement, stupéfians, incendie criminel, voies de fait, méfait, menaces, violence conjugale, agression sexuelle, agression armée, conduite avec facultés affaiblies, etc.
- Autre chose qui ne change pas, une des principales particularités de la clientèle demeure l'imprévisibilité. Plusieurs ont des problèmes de santé mentale et/ou une problématique de consommation d'intoxicants.
- Nous avons toujours accès au service ressource du CSSS de Laval, par l'entremise d'un infirmier spécialisé en santé mentale, afin de répondre aux préoccupations de nos professionnels si requis. Encore cette année, nous n'avons rarement eu recours à ce service ; et lors d'une récente conversation, l'infirmier en question nous a mentionné que nous arrivions à bien nous débrouiller avec des cas pas toujours évidents.
- Comme l'an dernier, nous constatons que certains de nos clients sont clairement identifiés comme étant membres de gangs de rue, mais cela n'a pas causé de problème jusqu'à maintenant.

Relations Résidence Carpe Diem/SCQ :

- Les rapports ont continué d'être excellents entre la Résidence Carpe Diem (PSC) et les SCQ. Un changement est survenu du côté du bureau de probation alors qu'une nouvelle directrice est entrée en fonction en juillet 2010. Les relations avec cette dernière s'actualisent très bien, comme ce fut le cas avec la direction précédente. En octobre 2010, nous avons repris la formule des rencontres tenues sur une base régulière entre la Directrice et le Chef d'équipe de la DSPC Laval, ainsi que le Coordonnateur du PSC et le Directeur général ou le Directeur adjoint de Carpe Diem, ceci s'avérant toujours bénéfique pour les deux parties et le bon fonctionnement de notre partenariat. Il va de soi que nous souhaitons que les bonnes relations se maintiennent **départ** et d'autre.
- Malgré certains changements au niveau du personnel, tant du côté du PSC que du bureau de probation, les bons rapports ont continué entre et les agents de probation et les agents de surveillance du PSC.
- Le Coordonnateur du PSC continue de participer aux réunions de la « Table de prestation de services », regroupant les représentants des bureaux de probation de Laval, Laurentides, Lanaudière, ainsi que des Centres Résidentiels et Communautaires travaillant en partenariat avec les SCQ dans ces trois régions. De plus, ce dernier a fait partie d'un comité de l'ASRSQ, sur les pratiques d'intervention en milieu communautaire, dont le rapport de recommandations sera produit en début de 2012.

La Résidence Carpe Diem est heureuse d'avoir contribué au mieux-être de sa clientèle et indirectement avoir participé à la sécurité de sa collectivité. Le succès de nos réalisations est dû à notre travail d'équipe et au goût d'innover qui caractérisent la Résidence Carpe Diem depuis 1991. C'est avec optimisme et enthousiasme que nous envisageons les prochaines années remplies de défis et de dépassements professionnels. À tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin au succès de la Résidence Carpe Diem nous vous disons merci.